

**Syngenta International SA**

Media Office  
CH-4002 Bâle  
Suisse  
Tél. : +41 61 323 2323  
Fax : +41 61 323 2424

[www.syngenta.com](http://www.syngenta.com)

**Contacts médias :**

Sydne Saccone  
Suisse +41 61 323 2323  
Catherine Duttweiler  
Suisse +41 61 323 0142

[media.relations@syngenta.com](mailto:media.relations@syngenta.com)

**Contacts analystes/investisseurs :**

Andrew McConville  
Suisse +41 61 323 0618  
États-Unis +1 202 737 6521

**communiqué aux médias**

Bâle, Suisse, le 27 octobre 2017

**APPROBATION DE LA DECOTATION DES ACTIONS SYNGENTA**

Le 8 mars 2016, CNAC Saturn (NL) B.V., à Amsterdam, aux Pays-Bas, une filiale de China National Chemical Corporation (ChemChina), a publié le prospectus de l'offre publique d'achat de l'ensemble des actions nominatives Syngenta AG détenues par le public au prix de 465 USD par action nominative. Le 10 mai 2017, ChemChina a annoncé que l'offre publique d'achat a été couronnée de succès.

Le 2 octobre 2017, Syngenta AG a demandé la radiation des actions Syngenta de la SIX Swiss Exchange. Le 26 octobre 2017, la demande a été approuvée par SIX Exchange Regulation.

Le dernier jour de négociation des actions Syngenta et la date effective de la radiation seront déterminés lorsque le jugement final sur les procédures de radiation concernant les actions nominatives Syngenta restantes détenues par le public sera disponible. Les procédures de radiation ont été initiées par CNAC Saturn (NL) B.V. en juillet 2017.

**À propos de Syngenta**

Syngenta est une entreprise leader dans le secteur de l'agriculture qui aide à améliorer la sécurité alimentaire dans le monde en permettant à des millions d'agriculteurs de faire un meilleur usage des ressources naturelles disponibles. Par nos capacités scientifiques de premier plan et nos solutions novatrices pour les cultures, nos 28 000 collaborateurs œuvrent dans plus de 90 pays pour transformer la manière de cultiver les plantes. Nous nous engageons à prévenir la dégradation des sols, améliorer la biodiversité et revitaliser les communautés rurales. Pour en savoir plus, consultez [www.syngenta.com](http://www.syngenta.com) et [www.goodgrowthplan.com](http://www.goodgrowthplan.com). Suivez-nous sur Twitter® à l'adresse [www.twitter.com/Syngenta](https://twitter.com/Syngenta).

**Avertissement concernant les déclarations prospectives**

*Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué de presse sont de nature prospective. Ces déclarations se fondent sur des prévisions, hypothèses, estimations et projections actuelles. Elles comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient avoir pour effet que les résultats, les niveaux d'activité, les performances et les réalisations diffèrent sensiblement des déclarations prospectives. Ces déclarations sont généralement reconnaissables à l'emploi de mots ou expressions comme « croire », « anticiper », « escompter », « avoir l'intention de », « programmer », « estimer », « prévoir », « potentiel », « continuer », les formes négatives de ces expressions, l'utilisation du futur ou du conditionnel ou d'autres expressions similaires. Si les hypothèses sous-jacentes se révèlent inexactes, ou si des risques ou des incertitudes inconnus se matérialisent, les résultats réels et le calendrier des événements pourraient différer sensiblement des résultats et/ou du calendrier exposés dans les déclarations prospectives ; il convient donc d'éviter*

*d'accorder une confiance sans réserve à ces déclarations. Syngenta décline toute intention ou obligation de mettre à jour les déclarations prospectives en conséquence d'évolutions advenant après la période visée par le présent communiqué de presse ou pour toute autre raison.*